

# Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
CODE CNW 01+ HEBDOS DE LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE

## Réseau de la Santé et des Services sociaux

### LE DÉPUTÉ DE JEAN-LESAGE ANNONCE DES INVESTISSEMENTS DE PLUS DE 31 MILLIONS DE DOLLARS

**Québec, le 23 janvier 2012** – Le député de Jean-Lesage, monsieur André Drolet a annoncé aujourd'hui que cinq établissements de son comté profiteront cette année d'investissements de 31 420 932 dollars pour maintenir et rénover leurs actifs immobiliers, ainsi que pour remplacer ou rehausser leur mobilier et leur équipement.

Cette annonce découle de celle effectuée en septembre dernier par le ministre de la Santé et des Services sociaux, le docteur Yves Bolduc. L'argent servira notamment à couvrir les rénovations fonctionnelles mineures, ailleurs que dans les installations d'hébergement et de soins de longue durée, ainsi qu'à maintenir les actifs pour le parc immobilier, l'équipement et le mobilier.

Ces investissements seront répartis comme suit:

Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve	29 225 \$
Centre de Santé et de Services sociaux de Québec-Nord	3 805 046 \$
Centre Jeunesse de Québec	1 864 673 \$
Institut universitaire en santé mentale	8 713 200 \$
Centre hospitalier affilié universitaire de Québec	17 008 788 \$
<b>TOTAL</b>	<b>31 420 932 \$</b>

« Ces investissements dans le réseau de la santé et des services sociaux témoignent de la volonté de notre gouvernement de soutenir à la fois l'économie, par un vigoureux programme d'investissements, mais aussi les activités des établissements de santé partout au Québec. Les sommes investies permettront aux professionnels d'évoluer dans un environnement de travail plus fonctionnel, agréable et stimulant, en plus d'offrir aux patients un milieu de soins rehaussé qui répond encore mieux à leurs besoins », a affirmé monsieur Drolet.

Mentionnons que ces sommes s'inscrivent dans le cadre du Plan québécois des infrastructures, qui vise notamment à assurer la pérennité des infrastructures de notre réseau. Ces investissements s'ajoutent à ceux qui sont prévus pour le développement des services, qu'il s'agisse de nouvelles constructions, d'agrandissements d'immeubles ou d'ajout de nouveaux appareils médicaux.

- 30 -

**Source :** Direction des communications  
Ministère de la Santé et des Services sociaux

**Renseignements :** Natacha Joncas Boudreau  
Attachée de presse du ministre  
de la Santé et des Services sociaux  
418 266-7171

Marie-Josée Bond  
Attachée politique  
Député de Jean-Lesage  
418-648-6221